

ON NOUS DONNE UN OS À RONGER !

UNE GRANDE DÉCEPTION

Les organisations syndicales étaient reçues le 20/10/2021 par le directeur de cabinet du ministre Dussopt.

Vous avez reçu le communiqué de l'intersyndicale.

De ces échanges est ressortie beaucoup de déception, un sentiment de méconnaissance des dossiers de la part du directeur de cabinet et bien peu de réponses aux interrogations de la CGT :

Tout d'abord, concernant le transfert des missions fiscales, la CGT a martelé que c'était un non sens, que les risques en termes de baisse de recouvrement étaient réels, que nous étions farouchement opposés à ce transfert et que la campagne électorale qui arrive sera l'occasion d'interpeller les candidats.

REVALORISATION SALARIALE

Sur la demande portée par l'intersyndicale d'une revalorisation salariale pérenne pour tous les douaniers, celle-ci n'est pas à l'ordre du jour et seule une prime « one shot » (ce qu'a obtenu FIP) est envisagée.

Si elle était retenue elle devrait être versée avant la fin de l'année et serait potentiellement différenciée pour les catégories A, B et C (ce qui est le cas à FIP). Nous n'avons eu ni le montant de la prime ni celui de l'enveloppe.

La prime pour les multi-restructurés devrait être retenue également. A la CGT, nous avons porté cette revendication pour le préjudice subi, à la différence près que nous considérons que c'est dès la première restructuration qu'elle doit être versée. Nous n'avons eu ni le montant de la prime ni celui de l'enveloppe.

Concernant les promotions, alors que FIP a obtenu une enveloppe de 300 promotions supplémentaires, tous grades confondus, il n'en est pas question pour la DGDDI.

Les éventuelles annonces devraient avoir lieu la semaine prochaine, à l'occasion de la rencontre de l'intersyndicale avec le ministre. Une consultation sera ensuite lancée dans la CGT.

LES EFFECTIFS

La CGT a rappelé, alors que le directeur de cabinet s'auto-congratulait pour des effectifs douanes stabilisés (un contrat doit voir le jour pour les périodes 2022-2025), que les sous-effectifs liés à la sous-estimation de l'impact du Brexit posaient toujours autant de problèmes dans les services et que les situations dégradées étaient toujours aussi nombreuses dans les bureaux et les brigades.

Alors qu'il souhaitait également mettre l'accent sur l'augmentation des moyens concernant les conditions de travail, l'aménagement des bureaux et brigades, le SNAD CGT a rappelé que ces



engagements avaient déjà été pris à l'occasion du protocole de fin de conflit de 2019 et qu'il était juste question de les respecter.

Il a évoqué la pérennité des missions douanières en ne mettant en avant que les contrôles migratoires aux frontières et le e-commerce. Cette annonce nous semble déconnectée des réalités de terrain et des besoins.

BEAUCOUP D'INQUIÉTUDES

Des inquiétudes demeurent et la DG met la douane sous tension en créant des situations explosives :

- inquiétudes sur les services aéro-maritimes et les attaques sur leur régime horaire
- inquiétudes suite à l'annonce d'une expérimentation sur le régime horaire de tous les agents de la surveillance
- inquiétudes pour les collègues exerçant des missions fiscales
- inquiétudes sur l'avenir de nos missions et des implantations douanières

Tout au long de cet échange le SNAD CGT a voulu remettre l'humain et les missions au centre des débats, les situations individuelles difficiles, le caractère anxiogène des réformes et réorganisations, le sentiment d'abandon ressenti par les collègues, etc.

Quoi qu'il en soit, on peut d'ores et déjà dire que ces annonces, loin du compte pour le moment, sont le fruit de la mobilisation de la CGT et de l'intersyndicale.

Les douaniers, tous ensemble, vont devoir s'inviter par tous les moyens dans les débats à venir pour renforcer le service public douanier et aller chercher la reconnaissance qu'ils méritent.

